

Année académique : 2023-2024

Domaine	Design
Filière	Master en Architecture d'intérieur
Titre du module	Master Thesis - pratique
Type de module	Module spécifique à la filière - Module obligatoire *
Code	MAIMTP1
Type de formation	Master
Crédits ECTS	21 ECTS
Semestre	Module organisé sur toute la durée du semestre 4
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé 90 ECTS, soit l'ensemble des modules des trois premiers semestres du plan d'études
Langues principales	Français et anglais
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Ce module vise à renforcer, à travers la réalisation d'un projet, les capacités conceptuelles et créatives de l'étudiant-e-x.</p> <p>L'étudiant-e-x consolide son aptitude à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre et utiliser l'espace et le contexte de la construction, - déterminer et développer un concept créatif, - choisir des techniques adéquates, - maîtriser les outils professionnels de la représentation (plans, élévations, maquettes, 3D rendering, autres), - envisager les coûts et les contraintes particulières du projet. <p>L'étudiant-e-x renforce aussi ses compétences communicationnelles à travers la présentation orale de son projet.</p>
Contenu et formes d'enseignement	Réalisation complète d'un projet d'architecture d'intérieur ou de design d'espace. Ce projet peut être librement développé par l'étudiant-e-x ou être réalisé pour un mandataire. L'étudiant-e-x bénéficie de tutorats personnalisés qui peuvent être accompagnés de séances de séminaires et/ou de sessions critiques.
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation finale sous forme de soutenance devant un jury composé deux représentant-e-x-s de la HEAD et de trois personnalités extérieures.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impressions, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>La liste exhaustive des documents à présenter sera fournie par les enseignant-e-x-s responsables. La production de 5 à 10 images représentant le travail artistique/pratique du diplôme de Master fait partie des éléments obligatoires dans le cadre du jury final.</p> <p>Les éléments suivants sont prépondérants dans l'évaluation du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le concept sur lequel le projet est fondé, - la qualité du dossier de représentation : plans, images, maquettes, objets, prototypes, textes, etc. - les détails techniques et l'approfondissement du projet, - la qualité de la présentation et la capacité à répondre aux questions des membres du jury, la présentation et les réponses devant notamment démontrer une compréhension des enjeux contemporains du design. <p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation	<p>Remédiation : pas de remédiation possible.</p> <p>Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.</p>
Enseignant-e-x-s	Youri Kravtchenko
Responsable du module	Javier Fernandez Contreras
Descriptif validé le	01.09.2023
Par	Javier Fernandez Contreras, responsable du Master Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.